

CA du mercredi 23 avril 2014

Beatrice SAINT-LAURENS

Yvan NEBOITTEFF

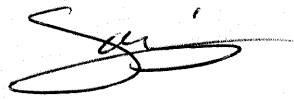
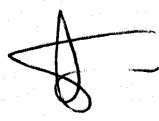
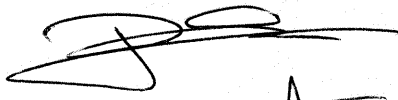
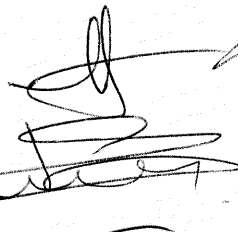
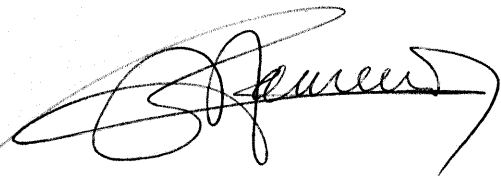
S. GEVAERT

GUILLAUME PENAS

Benoit SOUVAGE

S. DASSAUN

Celine TREL CAT



Compte-rendu du Conseil d'Administration du 23 avril 2014

Ordre du jour :

- Point sur la procédure
- Elaboration des tarifs 2014-2015 (individuels + CE)
- Avancement du gala-concert et besoins humains
- Fête de la musique
- Intercommunalité
- Organisation 2014-2015 :
 1. Proposition d'une nouvelle formule de remise des diplômes
 2. Auditions en cours d'année
 3. Concert des professeurs avec séance de répétition pour les écoles
 4. Gala-concert du 20 juin
 5. Masterclass
 6. Cours de culture musicale
 7. Intégration de la chorale dans les cours d'IM1 et IM2
 8. Concerts à Palumbo
 9. Cours d'initiation musicale
 10. Nouvelles disciplines
 11. Inscriptions
- Questions diverses

Présents : Mmes CARRERE, TRELCA, MM. DASSAIN, GEVAERT, NEBOTIEFF, PENAS, SOULAGE.

Mme LAVERAN, M. BRUNEL excusés.

Mme LAGNION absente.

Le Conseil d'Administration accepte de statuer, de manière extraordinaire, sans respecter le délai de 15 jours, normalement préalable à toute convocation.

Point sur la procédure :

Le 14 mars, nous avons reçu une réponse de l'Urssaf nous informant qu'il n'était pas possible de régulariser les cotisations sur une période antérieure à 2011. Nous avons transmis cette information à Me Seyte. Le 4 avril, il a recontacté Me Lalau en lui précisant les décisions votées lors de précédents CA (refus du CA de procéder à des rachats de trimestres et maintien des montants de transactions proposés) et en lui demandant une réponse sous 8 jours. Le 22 avril, Me Seyte a recontacté l'Admnet par mail : Me Lalau s'est engagée à donner une réponse définitive mi mai.

Afin d'étudier l'opportunité d'une éventuelle poursuite de Mme Urraca devant un tribunal civil pour mauvaise gestion, un autre cabinet a été contacté. Le Président rencontrera un confrère de Me Seyte la semaine du 5 mai.

M. DASSAIN rejoint la séance.

Elaboration des tarifs :

La valeur du point, base de calcul des salaires, a augmenté : les tarifs 2013-2014 avaient été calculés avec un point à 5,83 et il a été réévalué à 5,93 au 1^{er} juillet 2013 et 5,98 au 1^{er} janvier 2014, soit une augmentation de 2,6 %. La décision de cotiser à la SEAM est confirmée pour l'année 2014-2015. Tous les tarifs sont donc augmentés de 2,6 %. Les adhésions aux activités musique inclueront également 5 € de SEAM. Les lignes « pédagogie de groupe » et « pack culture adultes » ont été supprimées de la grille tarifaire. La pédagogie de groupe restera possible et les adultes pourront participer à un cours hebdomadaire de culture musicale si Christophe est d'accord pour l'animer.

M. Nébotieff quitte la séance à 22h30.

Avancement du gala-concert du 21 juin :

La rencontre du 11 avril entre les professeurs a permis de déterminer une partie des interventions des musiciens au gala-concert.

Fête de la musique :

Cette année, elle aura lieu à l'espace Victor Hugo. Les services techniques de la Mairie mettront l'électricité à disposition de l'Admnet. Le problème des intempéries est abordé mais aucune solution n'est trouvée pour l'instant.

Intercommunalité :

A sa demande, le Président rencontre Mme le Maire le mardi 13 mai.

Organisation de l'année 2014-2015 :

1. Proposition d'une nouvelle formule de remise des diplômes

Un apéritif musical pourrait être envisagé, les ateliers jouant en fond sonore. L'heure reste à déterminer. Cette formule serait mise en place dès juin 2014.

2. Auditions en cours d'année

Comme les élèves ne jouent plus lors de la remise des diplômes, une audition en cours d'année est vivement recommandée. Toutes les classes sont concernées.

3. Concert des professeurs avec séance de répétition pour les écoles

La Mairie nous a contactés : serait-il possible que les scolaires assistent à la répétition du concert des professeurs le 13 mars 2015 après-midi ? Cette éventualité nous oblige à une réelle organisation de la répétition.

4. Gala-concert du 20 juin

La décision de maintenir les deux activités musique et danse au cours de cette manifestation semble la meilleure.

5. Masterclass

Au vu des participations à la précédente Masterclass, une programmation juste avant les examens départementaux (fin mars) est à privilégier.

6. Cours de culture musicale

Nadine ne souhaitant plus les assurer, ils seront proposés à un autre professeur. Christophe Hernandez sera contacté.

7. Intégration de la chorale dans les cours d'IM1 et IM2

Les cours de formation musicale d'IM1 et IM2 devront se succéder et seront donc prolongés afin d'y inclure une demi-heure de chorale. Un cours d'une heure d'IM1 sera suivi d'une demi-heure de chorale, commune avec le cours d'IM2. A l'issue de cette demi-heure, les élèves d'IM2 resteront en cours pour suivre leur cours de formation musicale.

8. Concerts à Palumbo

La réunion de programmation avec la Mairie et l'association Gabriel Fauré a permis d'établir le programme suivant :

- 16 janvier : duo Altaïr
- 13 mars : spectacle des professeurs
- 23 juin : apéritif musical de remise des diplômes

9. Cours d'initiation musicale

Ils seront proposés à Mme Illouz.

10. Nouvelles disciplines

Le hip-hop et les danses de salon seront proposés aux adhérents à la rentrée.

11. Inscriptions :

Les professeurs pourront se charger des réinscriptions de leurs propres élèves. Seuls les bénévoles et la Directrice administrative seront présents lors des permanences pour les inscriptions des nouveaux élèves.

Questions diverses :

L'intervention de Pascale Dru dans les CLAE est très appréciée. C'est une piste pour recruter de nouveaux adhérents. L'arrivée de nouveaux adhérents doit être l'affaire de tous.

Signature du secrétaire de séance :



Signature du Président :

